



ASSOCIATION SPORTIVE du collège Jean Monnet

Madame, Monsieur,

Toute l'équipe des responsables de l'Association sportive du Collège vous souhaite la bienvenue à votre enfant et à vous-même.

Le bureau de l'Association Sportive du collège se compose ainsi :

- Madame LAVANCHE, présidente de l'Association
- Madame MAYOT, trésorière
- Madame FILLON, secrétaire.

Mesdames Fillon et Mayot participent à l'encadrement des activités du **mercredi après midi en multisports** : soit 13h30-16h00 lorsqu'il y a entraînement au collège, soit lors des déplacements en compétition les horaires sont affichées au moins 48h à l'avance sur le tableau devant l'entrée du collège, côté vie scolaire ainsi que sur le site du collège.

Il arrive exceptionnellement que le départ en compétition se fasse dès le matin, dans ce cas les élèves et leurs professeurs sont prévenus à l'avance, et avec votre accord ils sont excusés de leur absence en cours.

Dans tous les cas, il faudra prévoir un pique-nique.

POUR S'INSCRIRE

Une feuille d'inscription remise à votre enfant dans le dossier scolaire, par les professeurs d'EPS ou disponible sur le site du collège, comprenant :

- une autorisation parentale

La cotisation annuelle de 10.00€ est une participation aux frais d'assurance, de transport, et d'achat de la licence. La licence, document personnel, permet à votre enfant de participer aux entraînements, aux rencontres officielles, et d'être couvert en cas d'accident.

L'inscription n'est effective que lorsque la feuille est rendue complétée et la cotisation à jour.

LE CALENDRIER ET LES CATEGORIES D'AGE

Le calendrier des rencontres est fixé en début de saison et remis à votre enfant vers la mi Septembre. Les activités proposées sont variées tout au long de l'année :

**Par exemple: basket, hand, volley-ball, football, futsal
raid sportif nature, cross, athlétisme, tennis de table, badminton,
gymnastique, fitness, course d'orientation...**

Les catégories d'âge :

- Né(e) en 2005/2006/2007 : Benjamin(e)
- Né(e) en 2003/2004 : Minime
- Né(e) en 2001/2002 : Cadet(te)

LES CONVOCATIONS

L'inscription à l'association sportive du collège n'engage pas obligatoirement votre enfant à venir pratiquer toutes les activités sur toute l'année. Toutefois, avant chaque déplacement en compétition, nous demandons aux élèves intéressés de s'engager en s'inscrivant sur une liste de participation affichée sur le panneau à côté de la vie scolaire, afin de prévoir le nombre exact d'élèves pour le transport en bus. Merci de prévenir à l'avance en cas de désistement.

Chaque semaine, en consultant le panneau d'affichage, votre enfant est prévenu de l'heure de rendez-vous et de fin des activités, de la nature de l'activité (entraînement, tournoi, compétition départementale...).

Le lieu de rendez-vous est fixé dans le collège et le retour se fait au niveau du portillon d'entrée de l'établissement.

A la fin de l'activité, **les parents récupèrent leurs enfants devant le collège à l'heure de retour annoncée** au préalable.

LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Toutes les informations sont notées sur le site du collège dans la rubrique AS (calendrier, horaires, lieux...)

Vous pouvez rencontrer les animateurs de l'AS à la fin des activités ou prendre rendez-vous pour évoquer la question de votre choix.

En téléphonant à la vie scolaire, vous pouvez vérifier la présence de votre enfant ou demander une précision sur la convocation.

L'Association sportive, encadrée par les enseignantes d'EPS du collège, est pour votre enfant un lieu privilégié de pratique sportive, d'apprentissage de la compétition, de prise de responsabilité et d'éducation à la citoyenneté.

Nous nous tenons à votre disposition pour compléter ces informations et souhaitons une bonne année scolaire et sportive à votre enfant.

Les professeurs d'EPS



Autorisation Parentale

Je soussigné (e) : _____ père, mère, tuteur, représentant légal, (1)

- autorise (2) : _____,

- classe : _____,

à participer aux activités de l'association sportive du collège Jean Monnet.

Date de naissance : ____/____/____

N° de téléphone

Portable:.....

Domicile:.....

Travail:.....

- autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale si nécessaire (3).

Fait à _____, le : _____

Signature :

(1) rayer la mention inutile

(2) indiquer nom et prénom du licencié

(3) rayer en cas de refus de l'autorisation

(4) Paiement licence: 10 € pour l'année scolaire en cours à l'ordre de « AS collège du Jean Monnet »

Désormais, les élèves participants à l'Association Sportive sont exemptés de l'obligation de certificat médical de non contre-indication

Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016
